



Suite a erreur du fournisseur,colis toujours pas repris

Par **christophe**, le **14/02/2012** à **19:25**

Bonjour,

nous avons commander chez C Discount un canapé d'angle gauche fin Décembre et avons reçu le 04 Janvier un canapé avec un morceau angle gauche et l'autre droit.

Après de nombreux appel surtaxés et courrier avec photo,on nous promet l'échange,pour le 31 Janvier.

J'avais préciser que le canapé n'avais plus d'emballage car je ne voulais le faire moi même afin d'éviter que l'on me reproche par la suite qu'il est abimer

Nous somme livrer le 03 Février et constatons que le canapé reçu ne correspond pas à la commande,le livreur ne prend pas l'autre canapé car il voulait utiliser l'emballage de celui reçu.

Après encore plusieurs appel,nous nous faisons remboursés.

Le problème et que depuis le 04 Janvier nous avons toujours le mauvais canapé.

J'ai relancé C Discount,et depuis (nous sommes le 14/02) toujours rien.

que puis je faire de ce canapé qui m'envahit ?

merci

Par **pat76**, le **15/02/2012** à **17:00**

Bonjour

Vous envoyez une lettre en recommandée avec avis de réception à C Discount, dans laquelle

vous les mettez en demeure de venir récupérer le mauvais canapé au plus tard dans les 8 jours à la réception de votre lettre.

Vous précisez que faute d'avoir obtenu satisfaction dans le délai précité, le canapé sera récupérable dès l'échéance de ce délai au commissariat de la ville.

Vous garderez une copie de votre lettre.